

Corpus et stylistique

Véronique Magri-Mourgues

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/corpus/440>

DOI : [10.4000/corpus.440](https://doi.org/10.4000/corpus.440)

ISSN : 1765-3126

Éditeur

Bases ; corpus et langage - UMR 6039

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2006

Pagination : 5-9

ISSN : 1638-9808

Référence électronique

Véronique Magri-Mourgues, « Corpus et stylistique », *Corpus* [En ligne], 5 | 2006, mis en ligne le 29 juin 2007, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/corpus/440> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/corpus.440>

Ce document a été généré automatiquement le 8 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Corpus et stylistique

Véronique Magri-Mourgues

- 1 Une question lancée comme un défi a sous-tendu ce numéro de *Corpus*. Parallèlement aux linguistiques de corpus qui commencent à être clairement établies, serait-il envisageable de définir une stylistique de corpus ? Ou bien formulé autrement, que peut être un corpus pertinent en stylistique ? Quelles sont ses spécificités, si elles existent ? Articulant la problématique du corpus et l'analyse stylistique, les contributeurs explorent ce faisant des enjeux épistémologiques qui font envisager un renouvellement des relations entre linguistique et stylistique ainsi que des définitions mêmes de la stylistique et de son objet d'étude, le style, qui connaît tant de flottements et de variations explicatives.
- 2 L'interdépendance entre style et corpus est telle que l'un ne peut se définir sans l'autre, ou plutôt que la définition de l'un entraîne corollairement une évolution de l'autre. La variation du corpus d'étude induit des pratiques stylistiques différentes. Le corpus est un objet empirique et structuré selon les enjeux et les objectifs de la recherche. Il est par conséquent toujours contingent, déterminé par l'application que l'on veut en faire. La constitution du corpus d'étude en stylistique est confrontée à la même problématique que n'importe quel autre corpus d'étude ; le chercheur oscille entre deux tendances complémentaires : une démarche déductive lorsqu'une thèse préalable préside à l'établissement de ce corpus et une démarche inductive quand c'est l'observation de spécificités langagières qui sous-tend l'élaboration d'une théorie (J. Piat).
- 3 La dimension du corpus est un paramètre à prendre en considération. Dans le cadre de l'exercice universitaire, un poème, un simple extrait de texte littéraire, peuvent fournir un support suffisant à l'analyse stylistique qui n'a d'autre ambition que de caractériser l'écriture de ce corpus restreint. Par cercles concentriques, l'objet d'étude du stylisticien peut s'élargir à l'œuvre entier d'un écrivain ou, de manière transversale, à tout un genre littéraire ou encore à une période historique, à un « moment des imaginaires langagiers » (J. Piat). Le corpus stylistique est d'extension variable, modulable selon les objectifs de la recherche et le type de la stylistique, qu'elle soit individuelle, générique ou spécifique d'une période de l'histoire littéraire.

- 4 Lorsque l'exhaustivité est irréalisable, un mouvement de réduction s'avère nécessaire au choix du significatif et du représentatif. Plusieurs corpus s'emboîtent alors : un corpus de référence qui sert d'étalon à la recherche, un corpus d'étude dont les limites sont définies de manière contingente et temporaire, des sous-corpus de travail variables au long de la recherche¹. La contribution d'A. Guyot fournit en l'occurrence un exemple méthodologique, par la réflexion qui avance par paliers successifs et inclusifs : dans le corpus d'étude choisi, les systèmes descriptifs fonctionnent comme sous-corpus à l'intérieur desquels un fait langagier est analysé, le procédé de l'analogie.
- 5 La démarche comparative et différentielle est en effet fondamentale pour la caractérisation stylistique, si le style peut se définir comme un « processus de singularisation » d'une œuvre (A. Herschberg Pierrot). Cette définition implique celle du corpus de référence ; on ne pourra dégager des stylèmes, des patrons stylistiques – « tendances marquées de la langue littéraire à un moment donné » (J. Piat) – ou encore des modèles rédactionnels que par comparaison avec un autre corpus. Une fois établis, tous ces indices stylistiques dessinent un cadre qui pourra, à son tour, servir de norme de référence. C'est ainsi que procèdent A. Guyot et J. Piat : le premier dégage des stylèmes à vocation générique sur la base d'une confrontation entre les systèmes descriptifs appartenant à des genres littéraires différents mais en neutralisant les variations éventuellement induites par les écrivains – les œuvres de genre différent sont écrites par le même auteur – et par la chronologie puisque la période choisie est limitée. J. Piat réduit aussi son champ d'étude donnant une cohérence temporelle et historique à son corpus d'étude qui coïncide avec un moment particulier de l'histoire littéraire. Les « patrons stylistiques » de J. Piat permettent d'analyser les « imaginaires langagiers propres à un moment donné ». Le corpus restreint qui a servi de champ d'investigation peut alors s'ouvrir, s'élargir par comparaison avec les contemporains. La notion d'écart tant controversée est efficacement réhabilitée en ce sens : les patrons stylistiques dégagés peuvent devenir eux-mêmes des principes de comparaison, qu'un écrivain suit ou dont il s'écarte, au contraire. Son style se définit alors au carrefour de sa pratique singulière et d'une pratique collective. À l'étape d'identification de paramètres récurrents et convergents qui peuvent ainsi se constituer en faisceaux significatifs, s'ajoute la notion de prédictibilité de ces paramètres. Un modèle générique est reconnu à la constance de certains faits langagiers ; le caractère prédictible de ces faits permettra d'en valider l'existence dans un texte donné – qui se conformerait au « patron » – ou au contraire d'en constater l'absence ou l'altération pour souligner le caractère atypique et original d'un autre.
- 6 Si la question lancinante de la représentativité paraît indispensable dans la définition d'un corpus d'étude à vocation stylistique, celle de l'homogénéité est remise en cause par la perspective génétique (A. Herschberg Pierrot et S. Pétillon). Le corpus génétique rassemble des documents aussi variés que de simples notes, des esquisses, des brouillons qui constituent les manuscrits de travail de l'œuvre destinés au seul usage de l'écrivain, et qui n'ont rien à voir avec l'œuvre achevée et publiée. La stylistique a alors pour tâche, non pas de décrire un ensemble de traits statiques, mais le processus même de l'écriture qui mène des premières ébauches aux états rédactionnels finals, un style en mouvement qui se construit justement sur le critère paradoxal de l'hétérogénéité formelle du corpus.
- 7 Si tout corpus résulte d'une construction intellectuelle, la perspective génétique exacerbe encore le rôle de la réception et de la lecture : le dossier de genèse, corpus

instable et mouvant, doit être reconstruit comme avant-texte exploitable, par le lecteur. Le style se définit alors non pas comme catégorie stable mais par son « historicité » et sa « singularité » (A. Herschberg Pierrot). La stylistique s'éloigne de la caractérisation du style d'un individu ou d'un auteur mais s'affirme comme l'étude de l'œuvre entendu comme un « continué » poursuivi depuis sa genèse jusqu'à l'acte de la lecture. En effet, l'instance scripturaire est elle-même instable et incertaine, variant au cours des différentes étapes de l'œuvre, puisqu'elle s'associe quelquefois même les corrections des éditeurs. C'est le style du corpus mouvant, avec ses manques, ses variations, qui est étudié et qui ne se confond nullement alors avec celui de l'écrivain.

- 8 La démarche stylistique a cet intérêt de conforter la connexion entre langue et discours ; la langue est envisagée comme un « système élaboré collectivement en discours » (S. Pétilion). L'exemple de la phrase, conçue comme « unité typographique et prédicative » (J. Piat), constitue un lieu d'observation privilégié pour la genèse contemporaine et comme lieu d'expérimentation du langage ou plus particulièrement de l'écriture du Nouveau Roman (S. Pétilion, J. Piat). Loin de la rhétorique normative du *bien dire* dont elle est héritière en partie, la stylistique observe les usages langagiers dont les déviations sont interprétées. Elle a pour tâche d'établir cette corrélation entre faits langagiers microstructuraux et formes sémantiques. Elle articule le local et le global, en s'intéressant au fonctionnement interne et externe d'un corpus. Elle sort du cadre étroit de la linguistique textuelle pour toucher à l'analyse de discours, à la contextualisation du corpus.
- 9 Pour apprécier les faits de langue récurrents, congruents et distinctifs – sur lesquels s'appuie l'analyse stylistique – le meilleur outil reste la statistique textuelle qui présente l'avantage de pouvoir opérer une observation systématique de grands corpus. C'est ce que montre M. Bernard, en repérant par le biais du logiciel Lexico les récurrences phoniques à même d'esquisser l'univers sonore d'un auteur ou d'une œuvre. Ce sont les récurrences et les choix congruents formant système, au niveau graphique ou sonore, qui peuvent être érigées en constantes signifiantes.
- 10 C'est aussi la conviction de J.-M. Viprey qui propose l'analyse multi dimensionnelle des cooccurrences de l'AFC et sa projection « géodésique » comme essentielle pour le travail stylistique d'extraction des pôles lexico-thématiques. Le tour « un de ces [syntagmes] qui » est avancé comme « candidat-stylème », autrement dit comme un filtre participant à la structuration du vocabulaire du genre narratif en français. Quand on recourt à l'analyse statistique, on peut se prévaloir d'une attention sans faille aux récurrences et aux variations, qui seules peuvent fonder un travail d'interprétation, si tant est qu'on établisse une équivalence entre proximités lexicales et sémantiques.
- 11 C'est encore la proposition de S. Pétilion que les statistiques aident à produire le « film de la création » d'une œuvre afin de travailler sur le processus de l'écriture saisi chronologiquement dans son mouvement.
- 12 Les contributeurs éclairent plus précisément certains aspects de la relation entre corpus et stylistique, en envisageant en particulier le corpus génétique (A. Herschberg Pierrot et S. Pétilion), le corpus générique (A. Guyot et J. Piat) et le corpus informatisé (M. Bernard et J.-M. Viprey).

NOTES

1. Rastier (2005). « Enjeux épistémologiques de la linguistique de corpus », in G. Williams (éd.). *La Linguistique de corpus*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes : 31-46.

AUTEUR

VÉRONIQUE MAGRI-MOURGUES

Université de Nice-Sophia Antipolis, UMR 6039, « Bases, Corpus, Langage »